En bref

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **23 (1986)**

Heft 806

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

être soit-disant différent, ne résistent pas au principe général d'égalité inscrit dans la Constitution. Selon la commission, certaines de ces règles doivent être maintenues mais ne peuvent s'appliquer uniquement aux femmes. Aussi faut-il les étendre à toute personne (femme ou homme) qui a des obligations familiales, c'est-à-dire qui a la charge effective d'enfants, de parents âgés ou d'un conjoint malade ou handicapé faisant ménage commun avec elle. N'a donc pas d'obligations familiales l'époux(se) qui assure l'entretien de son conjoint valide.

Une conclusion que nous approuvons, avec un regret pourtant: pourquoi ne pas faire bénéficier des normes de protection toute personne qui s'occupe d'un tiers ayant besoin de soins, par exemple celui ou celle qui fait ménage commun avec un frère, une sœur, un(e) partenaire, un(e) ami(e) malade ou handicapé(e)? Une solution qui s'impose en vertu du principe de l'égalité de traitement.

* «Die Sonderschutzvorschriften für weibliche Arbeitnehmner in der Schweiz». Bericht der Eidgenössischen Kommission für Frauenfragen, Bern, 1985.

EN BREF

Le cercle économique WIR (DP 782) a atteint un chiffre d'affaires de 673 millions en 1985 (+28,7%). En revanche, une coopérative RTG, fondée en 1979 selon les mêmes principes d'échanges et dans le but de briser le monopole de WIR, doit être liquidée dans des conditions désastreuses.

* * *

La Parti évangélique populaire n'a qu'une section en Suisse romande, à La Neuveville. Elle compte une quinzaine de membres, et ne dispose que d'un seul mandat au Conseil de ville. Au surplus, l'adjectif «populaire» a été abandonné. Le parti s'appelle simplement «évangélique»!

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

Anniversaire pacifique

L'ai-je déjà raconté ici?
Mon beau-père, inspecteur scolaire de son vivant, arriva un certain 24 janvier dans une classe que tenait une toute jeune institutrice, à peine sortie de l'Ecole Normale.
«Mademoiselle, avez-vous dit à vos enfants quel jour nous fêtons aujourd'hui? Ce qui s'est passé le 24 janvier?»
La mignonne, toute rouge de confusion, murmura que non... Et si M. l'inspecteur croyait vraiment que...
«Mais bien sûr, Mademoiselle, bien sûr!»
S'avançant alors devant sa classe et rougissant de plus belle: «Mes enfants, il faut que je vous dise: j'ai mon anniversaire aujourd'hui...»

Ces beaux temps sont passés. Le 24 janvier dernier, «devant un imposant parterre d'officiers au masculin», Dame Mariette Paschoud, capitaine au SCF, «a dressé le portrait d'un illustre Vaudois — mais dont le rôle ne fut pas *non moins controversé* (je suis le compte rendu de *24 Heures*, à moins que ce ne soit celui de la *Tribune-le Matin*) — Frédéric-César de La Harpe».
«Non, s'est écriée la *vaillant* capitaine («Chère et vaillant maître» écrivait Flaubert à George Sand), de La Harpe n'était pas un traître!»
J'avoue avoir éprouvé un véritable soulagement en apprenant la chose: ainsi, je vais pouvoir continuer de descendre son avenue le front haut!
Mais alors... mais alors... Qu'était-il donc?
«Ses interventions auprès du Directoire français, puis auprès du tsar Alexandre 1er — les priant d'aider les Vaudois à se libérer du joug bernois — relèvent d'un idéaliste.»
Là, tout le monde est d'accord, étant donné le vague de l'épithète. Sans doute, des esprits vétilleux pourraient-ils objecter qu'en 1798, Alexandre n'était pas sur le trône, n'ayant pas encore eu le temps de faire assassiner son père. Ce serait pures chinoiseries. D'ailleurs, la capitaine précise sa pensée (si on me passe l'expression):
Les «idéalistes sont des rêveurs qui non seulement fuient la réalité mais qui la nient tout simplement...»

... Je vous vois venir, avec vos gros sabots: vous allez demander quelle réalité La Harpe a fuie, voire même niée «tout simplement» — et ce qu'il aurait dû faire pour ne pas la fuir, cette réalité... Apparemment attendre que le SCF obligatoire ait été introduit dans l'armée suisse. Vous n'avez rien compris! Tout à coup, Dame Mariette Paschoud dévoile ses batteries:
Par un admirable fondu enchaîné, ou si vous préférez, par un de ces christianas coulés dont Rud Rominger avait le secret, elle passe de l'idéaliste La Harpe aux pacifistes actuels. «Ces rêveurs se mettent dans l'impossibilité d'obtenir un quelconque résultat concret dans la cause qu'ils défendent.»
Et d'ajouter: «Ils sont des instruments dociles, peut-être inconscients, mais réels et efficaces dans les mains de gens qui, eux, ne perdent pas de vue la réalité et poursuivent des buts extrêmement différents.»

Moi, je supprimerais le «peut-être inconscients»: car c'est très consciemment — non? — que le Centre Martin Luther King marche la main dans la main avec le camarade Gorbatchev, et qu'Amnesty International émarge aux fonds secrets du colonel Khadafi.

... Tout de même, quelle salade! J'ai été un peu dur avec Max et Moritz: en parlant de la misère intellectuelle en Suisse romande, ils avaient bien leurs raisons! Mais naturellement, vous êtes libres de penser que c'est le journaliste de *24 Heures* qui raconte n'importe quoi! **J. C.**